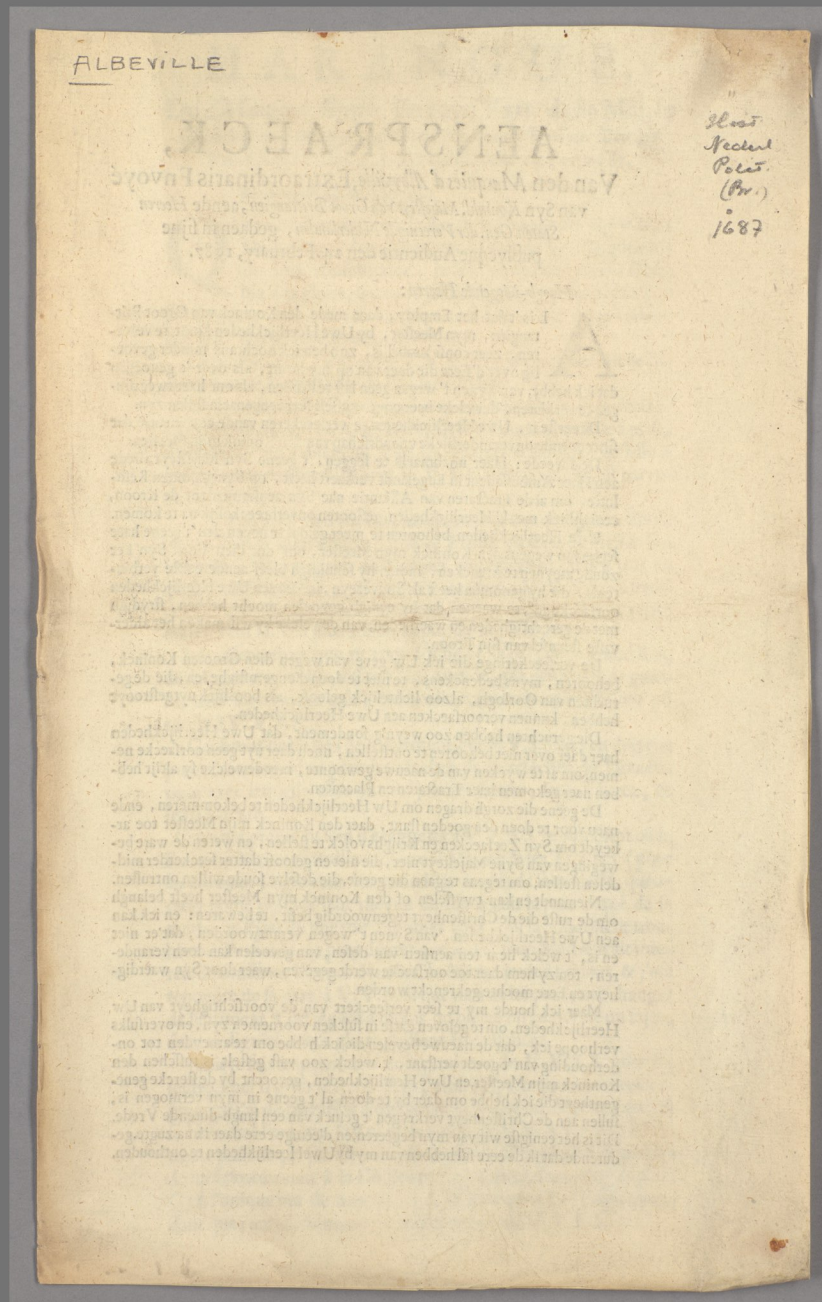


White, Ignatius

Aenspraeck, van den marquies ...



Tryck // / I 25 B14c Br. Fol. I 687 Albeville, Richard White

Tillkomstår 1687

Digitaliserad år 2019



National Library
of Sweden

AENSPRAECK,
Van den Marquies d'Albyville, Extraordinaris Envoyé
 van Syn Koninkl. Majesteyt van Groot Brittangien, aende Heeren
 Staten Gen. der Vereenigde Nederlanden, gedaen in sijne
 publycque Audientie den 24. February, 1687.

Hoogh-Mogende Heeren:

AL is 't dat het Employ, daer mede den Koninck van Groot Brittangien, myn Meester, by Uwe Heerlijckheden komt te vereeren, zeer considerabel is, zoo ben ick nochtans minder gevoelig over d'Eere die daer van op my komt, als over 't genoeg dat ick hebbe, van Synen t' wegen geen last te hebben, als om haer twee dingen te verklaren, dewelcke haer ongetwyffelt seer aengenaem sullen zyn.

De eerste is, Uwe Heerlijckheden te verseeckeren vande continuatie der sincere ende onveranderlijke vrientdschap van den Koninck mijn Meester.

De Tweede: Haer nochmaels te seggen, 't geene Syn Majesteyt alrede aen Haer Ambassadeur in Engelandt verkaert heeft, op Syn genomen Resolutie, om al de Tractaten van Alliantie nae Syn aenkomen tot de Kroon, eenighlijck met U Heerlijckheden, geslooten onverbreeckelijk na te komen.

Uwe Heerlijckheden behooren te meer geloof te geven aen 't geene haer segge van wegens den Koninck myn Meester, om dat dien Vorst Syn Eer zoude meynen te krencken, indien hy schuldigh bleef aende eerste verbintenissen, die hy genomen heeft als Souvereyn, indien aen Uwe Heerlijckheden oorfaecke gaf, te waenen dat hy eenigh gevoelen mocht hebben, strydigh met de gerechtigheden en waerheden, van dewelcke hy wil maken het alderbeste steunsel van sijn Troon.

De verseeckeringe die ick Uw geve van wegens dien Grooten Koninck, behooren, myns bedenckens, te niet te doen d'ongerustigheden, die de geruchten van Oorlogh, alzo lichtelijck gelooft, als booslijck uytgestrooyt hebben, kunnen veroorfaecken aen Uwe Heerlijckheden.

Die geruchten hebben zoo weynig fondement, dat Uwe Heerlijckheden haer daer over niet behooren te ontstellen, noch daer uyt geen oorfaecke nemen, om af te wycken van de naeuwe gewoonte, met dewelcke sy altijd hebben naer gekomen haer Tractaten en Placcaten.

De geene die zorgh dragen om Uw Heerlijckheden te bekommeren, ende naeu voor te doen den goeden stant, daer den Koninck mijn Meester toe arbeydt om Syn Zeesaecken en Krijghsvolck te stellen, en weten de ware bewegingen van Syne Majesteyt niet, die niet en gelooft datter seeckerder middelen stellen, om tegens te gaen die geene, die deselve soude willen ontruften.

Niemandt en kan twyffelen of den Koninck myn Meester heeft belangh om de ruste die de Christenheyt tegenwoordig besit, te bewaren: en ick kan aen Uwe Heerlijckheden, van Synen t' wegen verantwoordten, dat'er niet en is, 't welck hem ten aensien van desen, van gevoelen kan doen veranderen, ten zy hem daer toe oorfaecke werdt gegeven, waer door Syn waerdigheyt en Eere mochte gekrenckt worden.

Maer ick houde my te seer verseeckert van de voorsichtigheyt van Uw Heerlijckheden, om te geloven datse in sulcken voornemen zyn, en overfulks verhoope ick, dat de naeuwe bevelen die ick hebbe om te arbeyden tot onderhouding van 't goetd verstant, 't welck zoo vast gestelt is tusschen den Koninck mijn Meester, en Uwe Heerlijckheden, gevoecht by de stercke genegenheyt die ick hebbe om daer by te doen al 't geene in myn vermogen is, sullen aen de Christenheyt verkrygen 't geluck van een langh-durende Vrede. Dit is het eenigste wit van myn begeeren, en d'eenige eere daer ick na zugte, gedurende dat ick de eere sal hebben van my by Uwe Heerlijckheden te onthouden.

H A R A N G U E,

Du *Marquis d'Albyville*, Envoyé Extr. de Sa Maj. le
 Roy de la Grande Bretagne, aux Etats Generaux des Provinces Unies des
 Pais-bas, faite à son audience publique le 24. Fev. 1687.

Hauts & Puissants Seigneurs.

QUoi que l'emploi dont le Roi de la Grande Bretagne mon Maître vient de m'honorer au près de Voz Seigneuries soit fort considerable; je suis cependant moins sensible à la gloire, qui en re jaillit sur moy, qu'au plaisir que j'ai de n'être chargé de leur declarer de sa part, que deux choses, qui sans doute leur feront agreables.

La premiere est, d'asseurer V. V. S. S. de la continuation de l'amitié sincere & constante du Roi mon Maître.

La seconde, de leur confirmer ce que sa Majesté a deja déclaré à leur Ambassadeur en Angleterre, sur la resolution, qu'Elle a prise, d'observer inviolablement tous les Traitéz d'Alliance qu'Elle a uniquement renouvellez avec V. V. S. S. depuis qu'Elle est parvenue à la Couronne.

V. V. S. S. doivent d'autant plus ajouter foi a ce que je leur dis de la part du Roi mon Maître, que ce Prince croiroit de bleffer son honneur, s'il manquoit au premier engagement qu'il a pris en qualité de Souverain, s'il donnoit occasion a V. V. S. S. de soubçonner qui eût des sentiments opposez à la Justice, & à la verité dont il veut faire le plus solide appui de son Throne.

Les assurances que je vous donne de la part de ce grand Roi, doivent, ce me semble, dissiper l'inquietude, que des bruits de guerre, aussi legerement crûs, que malicieusement repandûs ont pû causer à V. V. S. S.

Ces bruits ont si peu de fondement, que V. V. S. S. ne s'en doivent point émouvoir ni en prendre occasion de se relâcher de l'Exactitude avec laquelle elles ont toujourns executez, leurs traittez, & leurs placarts.

Ceux qui prennent soin d'exaggerer à V. V. S. S. le bon Estat où le Roi mon Maître travaille à mettre sa Marine & ses Troupes (pour les allarmer) ignorent les veritables motifs de sa Majesté, qui ne croit point de plus seur moyen de maintenir la paix, que de se mettre en Estat de pouvoir reprimer ceux, qui la voudroient troubler. Personne ne peut douter que le Roi mon Maître n'ait interrest de conserver le repos dont la Chrétienté jouit à present, & j'ose repondre de sa part à V. V. S. S. que rien ne lui peut faire changer de sentiment à cet égard à moins qu'on ne lui en donne un sujet, dont sa dignité, & sa gloire puissent être offencez.

Mais je suis trop persuadé de la prudence de V. V. S. S. pour les soubçonner d'avoir un tel dessein, ainsi j'espere que les ordres exprés que j'ai de travailler à entretenir la bonne intelligence qui est si bien etablie entre le Roi mon Maître & V. V. S. S. jointe à l'extreme passion que j'ai d'y contribuer, de tout ce qui peut dependre de moi procureront à la Chrétienté le bonheur d'une longue paix; C'est l'unique but de mes desirs & la seule gloire où j'aspire pendant que j'aurai l'honneur de resider auprès de V. V. S. S.

H A R A N G U E

Le Marquis d'Alberville, Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté
Le Roy de la Grande Bretagne, aux Etats Generaux des Provinces Unies
Par la faire à son audience publique le 24 Fev. 1687.

Jeune & Peuple Seigneur.

Uoi que l'apolo dont le Roy de la Grande Bretagne mon
Maitre vient de m'honorer au près de Vos seigneuries
soit fort estimable, je suis cependant moins satisfait
de la gloire, qui en se joint au my, qu'au plaisir que
j'ai de m'acquiescer de leur dechait de la part, que deux choses
qui sans doute leur seroient agréables.

La premiere est, d'achever V. V. S. de la continuation de la
paix de Westm. & de la constitution du Roi mon Maitre.

La seconde, de leur continuer ce que sa Majesté a déjà dechait
à leur avantage en Angleterre, sur la reunion, qu'Elle a pu
delever inviolablement tous les Traités d'Alliance qu'Elle a
uniquement renouvellez avec V. V. S. depuis qu'Elle est parve-
nue à la Couronne.

V. V. S. doivent estimer plus sçavoir, si ce que je leur dis de
la part du Roi mon Maitre, que ce Prince croiroit de blesser son
honneur, s'il manquoit au premier engagement qu'il a pris en
quatre de souverain, s'il donnoit occasion à V. V. S. de s'ob-
server, qui est des sentimens opposés à la Justice, & à la
dont il vent faire le plus solide appui de son Throne.

Les assurances que je vous donne de la part de ce grand Roy
doivent ce me semble, dissiper l'incertitude, que des bruits de guer-
re, aussi légèrement créés, que malicieusement répandus ont pu
causer à V. V. S.

Ces bruits ont si peu de fondement, que V. V. S. ne s'en doivent
point étonner ni en prendre occasion de se relâcher de l'exacti-
tude avec laquelle elles ont toujours exercées, leurs traires, &
leurs placars.

Ceux qui prennent soin d'exagérer à V. V. S. le bon Estat où le
Roi mon Maitre travaille à mettre la Marine & ses Troupes (pour
les allumer) ignorent les véritables motifs de sa Majesté, qui ne
croit point de plus leur moyen de maintenir la paix, que de se
mettre en estat de pouvoir repinner ceux, qui la voudroient trou-
bler. Personne ne peut douter que le Roi mon Maitre n'ait inter-
tes de conserver le repos dont la Chrétienté jouit à present, & j'ose
repondre de la part à V. V. S. que rien ne lui peut faire changer
de sentiment à cet égard à moins qu'on ne lui en donne un sujet,
dont la dignité, & la gloire puissent être offensées.

Mais je suis trop persuadé de la prudence de V. V. S. pour les
suspçonner d'avoir un tel dessein, ainsi j'espère que les ordres ex-
tés que j'ai de travailler à entretenir la bonne intelligence qui est
si bien établie entre le Roi mon Maitre & V. V. S. jointe à l'ex-
treme passion que j'ai d'y contribuer, de tout ce qui peut dépendre
de moi procurer à la Chrétienté le bonheur d'une longue paix.
C'est l'unique but de mes desirs & la seule chose en laquelle pen-
sant que j'aurai l'honneur de résider auprès de V. V. S.